

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

M. l'abbé Anselme Boucher, 465. — Les deux dernières conférences de Mgr Bégin, 468. — Bénédiction de cloches, 471. — Le synode des évêques de l'Amérique du Sud, 472. — Le jeune clergé belge, 472. — Mgr Neumann, évêque de Philadelphie, 473. — L'instruction et la criminalité, 474. — Monument du cardinal Lavigerie, 475. — M. Félix Faure, 475. — Rome, 477. — Les Congrégations de France, 478. — Lettre de Mgr Ireland, 478. — Recette des Œuvres du diocèse de Québec, pour 1898, 479. — L'instruction obligatoire, 479. — Nécrologie, 480. — Calendrier, 480. — Memento hebdomadaire, 480.



M. l'abbé ANSELME BOUCHER (1834-1899)

No 30, 18 mars 1899.

Né à Saint-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, le 9 mai 1834; ordonné à Québec, le 15 septembre 1867; puis, desservant de Saint-Fidèle; vicaire à Saint-Anselme; desservant de la Grosse-Île; curé de Valcartier, de Sainte-Anastasia, de Sainte-Emilie, et de la Pointe-aux-Trembles en 1891, où il est décédé le 13 février, après quelques jours de maladie seulement.

M. Boucher a donc eu l'honneur et le mérite de travailler au service de l'Eglise près de trente-deux ans. On peut même dire, toutes choses égales d'ailleurs, qu'il a plus mérité que bien d'autres, car la voie qui conduit au sacerdoce a dû être pour lui, non pas précisément douloureuse, mais pénible. En effet, lorsqu'il lui fut possible de répondre à l'appel de Dieu, il frisait l'âge de majorité, si toutefois il ne le dépassait pas.

Il est facile, ou plutôt difficile, de calculer la série d'actes héroïques que représente un cours classique à pareil âge. Prendre place sur les bancs du collège lorsqu'on est déjà homme fait; abdiquer son indépendance après avoir commencé à en goûter le charme; se plier aux plus infimes minuties du règlement lorsque l'habitude n'en a pas été contractée tout jeune; accomplir journallement une tâche qui n'est pas toujours facile, ni agréable, ceux-là seuls qui se sont trouvés dans la même condition, peuvent peser exactement la somme de sacrifices qu'elle représente.

Tel a été le lot de M. Boucher, au début. Cependant nous avons lieu de croire qu'il n'a jamais été tenté de regarder en arrière, ni de se dérober à l'appel qu'il avait entendu. Nous l'avons rencontré sur notre chemin à cette époque, et fréquemment entrevu, à distance, il est vrai, mais suffisamment bien pour constater que le régime du collège ne lui semblait pas trop dur.

Cet écolier dont la stature, — il n'avait pas moins de six pieds, — et l'allure un peu originale frappaient tout d'abord, paraissait parfaitement heureux et content de son sort. Il possédait l'estime de ses supérieurs et la confiance de ses confrères, que sa conduite exemplaire et la bienveillance de ses procédés lui firent vite conquérir. Il était même ce qu'on appelle un écolier populaire.

Devenu prêtre, il resta ce qu'il avait toujours été, exemplaire dans sa conduite et bienveillant dans ses procédés. Aussi, dans

les différents postes qu'il a occupés, il a su se concilier, dans la mesure du possible, l'estime et la confiance de tous.

M. Boucher était un causeur intarissable et assez intéressant sur certains sujets. Il était ce qu'on peut appeler un répertoire vivant, bourré de réminiscences de tout genre, d'historiettes et de recettes en nombre infini. Sur ce dernier point, il faisait un peu songer au médecin malgré lui. Ces mille et un détails, qui comptaient plusieurs infiniment petits, étaient gravés dans sa mémoire en caractères presque ineffaçables. Si l'occasion de les rééditer lui était fournie, la nouvelle édition ne différait jamais des précédentes, même d'un simple *iota*. Il avait beau puiser dans ses souvenirs et les jeter aux quatre vents du ciel ils ne cessaient de se presser sur ses lèvres avec la même abondance. Il n'est donc pas étonnant qu'il fût, comme nous venons de le dire, un causeur intarissable.

Les funérailles de cet excellent confrère ont eu lieu à la Pointe-aux-Trembles, le 17 février dernier, en présence d'une affluence considérable.

Le service funèbre a été chanté par l'Archevêque de Québec assisté de M. Godin, curé de Saint-Augustin, comme diacre, et de M. Jolicœur, curé de Sainte-Catherine, comme sous-diacre; M. Rousseau, curé de Deschambault, remplissait la fonction de prêtre-assistant, et M. Arsenault, sous-secrétaire, agissait comme cérémoniaire.

On remarquait au chœur: M. le chanoine Bochet, curé de Sainte-Anne de la Pérade; MM. Hoffman, curé de Charlesbourg, Faucher, de l'Ancienne-Lorette; Casault, de Saint-Alban; Chabot, ancien curé; Gauthier, de Saint-Basile; Dubé, de Sainte-Julie; Gosselin, du Cap-Santé; Soulard, des Ecureuils; Giroux, de Saint-Ambroise; Lemieux, du collège de Lévis; Hudon, de Sainte-Jeanne de Neuville; Boutin, desservant de la Pointe-aux-Trembles; Nunesvais, du Patronage; Bernard, de Sainte-Christine; Brunet, vicaire de Saint-Roch; Piché, vicaire de Saint-Joseph de Lévis; Boyd, vicaire de Saint-Damien; Desroches, vicaire de Sainte-Angèle de Saint-Malo; Giroux, vicaire de Saint-Augustin; et Chs. Rochette, ecclésiastique du Séminaire de Québec.

Que nos lecteurs veuillent bien ne pas oublier dans leurs prières l'âme de celui que la mort vient de ravir à l'affection de ses paroissiens!

D. G.

Les deux dernières conférences de Mgr BEGIN

à la Basilique.

L'IMMUTABILITÉ DE LA FOI CATHOLIQUE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a repris, hier, la série de ses conférences dogmatiques sur l'Eglise, inaugurée avec tant d'éclat l'an dernier. Prenant pour texte ces paroles du Psalmiste : " In æternum, Domine, permanet verbum tuum," il a traité avec cette supériorité de doctrine, cette abondance d'érudition, et cet admirable talent littéraire qui le distinguent, l'important sujet de l'immutabilité des enseignements de l'Eglise.

Nous regrettons vraiment de n'avoir pu recueillir chacune des paroles si éloquentes tombées des lèvres de l'éminent prélat.

L'orateur a débuté par une antithèse frappante entre la parole changeante de l'homme et la doctrine immuable de Dieu, dont les enseignements de l'Eglise ne sont que la manifestation et l'écho. Les dogmes de la foi révélés par Dieu et proposés par l'Eglise, sont donc invariables, non pas d'une immutabilité morte et stérile, mais d'une immutabilité féconde et pleine de vie. C'est ce qui explique l'éternelle jeunesse de la foi, sa vitalité, sa force de résistance incomparable à travers les siècles.

Elle a résisté au génie des peuples les plus divers, à la subtilité des Grecs, à l'esprit dominateur des Romains, à la finesse des Gaulois, aux énergies envahissantes de la race anglo-saxonne. Il n'y a que quelques jours, Léon XIII, dans une lettre qui restera célèbre, démontrait que la doctrine de l'Eglise ne saurait pas plus fléchir devant les hardiesses dangereuses du soi-disant " Américanisme " qu'elle n'a fléchi devant le particularisme des vieilles nations européennes.

Attaquée dès son berceau, la foi catholique a résisté à toutes les " hérésies " depuis Arius et Nestorius jusqu'à Luther et Calvin, depuis Jansénius jusqu'à Lamennais. Elle n'a rien retranché de son symbole : plutôt perdre une partie de l'Orient que de sacrifier la primauté du St-Siège, et plutôt perdre l'Allemagne que d'abandonner le dogme des Indulgences, plutôt perdre l'Angleterre que de consentir à laisser violer les saintes lois du mariage. Telle a été la conduite de l'Eglise dans le passé, telle sera sa politique dans tous les âges.

La foi catholique n'a pas résisté avec moins d'énergie aux

attaques réitérées de la " fausse science. " Cette science orgueilleuse, enivrée de ses succès et oublieuse de ses déconvenues, a osé battre en brèche les affirmations les mieux établies de la Bible. Elle n'a pas même reculé devant la sotte prétention de faire descendre l'homme du singe. Mais l'Eglise, au risque de passer pour rétrograde et sûre de la divinité de sa doctrine, n'a cessé de maintenir dans toute leur intégrité les enseignements de nos Livres Saints, comme ceux des Encycliques et des Conciles. La science, s'est écrié l'orateur, devrait se montrer plus prudente dans ses avancés, elle dont les théories et les hypothèses se succèdent les unes aux autres dans un perpétuel changement. Il lui manque dans bien des cas de solides données philosophiques et théologiques.

Enfin, la foi catholique n'a pu être entamée par l'action corrosive du temps, du temps qui détruit tout, qui entraîne tout dans sa marche, républiques et empires, institutions et dynasties. C'est que l'Eglise est de tous les temps, de tous les âges, de tous les pays ; c'est que la foi de Jésus-Christ demeure éternellement.

Hélas ! dans notre siècle, combien de chrétiens mettent en oubli cette vérité fondamentale ! La conscience moderne, aveuglée par de fausses idées de tolérance, sacrifie aisément à de prétendus progrès ou à des nécessités de circonstances plus imaginaires que réelles, les principes et les enseignements les plus essentiels de la religion. On veut être catholique dans la vie privée, mais, dans la vie publique, on ne se laisse trop souvent guider que par le rationalisme ou l'opportunisme : on fléchit le genou devant l'idole de la richesse et du pouvoir. C'est le mal de notre époque, mal profond, mal désastreux, contre lequel il faut réagir à l'exemple de l'Eglise elle-même si ferme dans la défense de ses droits, si fièrement courageuse dès qu'il s'agit de conserver intacte la pureté de sa foi et de sa doctrine.

L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

Sa Grandeur Mgr L'Archevêque, après avoir rappelé en quelques mots l'objet des conférences de l'an dernier, c'est-à-dire la constitution de la vraie Eglise, a pris hier, pour sujet de son instruction, " l'unité de l'Eglise. "

L'unité — l'unité de doctrine et de gouvernement — est l'une des quatre notes ou propriétés qui permettent à tout esprit non prévenu de distinguer, parmi tant de sectes ou églises qui se partagent l'empire des âmes, la seule et véritable société spirituelle fondée par Jésus-Christ.

L'Ancien Testament est rempli de figures représentant l'Eglise du Christ sous ces traits spécifiques d'unité et d'immutabilité. C'est une Jérusalem nouvelle, destinée à rallier sous ses étendards tous les peuples, à les réunir dans une même croyance et sous un même gouvernement.

Aussi, Jésus-Christ, en établissant Pierre fondement de l'Eglise, ne dit pas : Sur cette pierre, je bâtirai mes églises, mais bien " mon " église. Son Eglise, c'est un corps organiquement un, une famille soumise à un même père, une société soumise à un même chef. — L'Apôtre saint Paul, dans ses immortelles épîtres, ne cesse d'exhorter les fidèles à s'unir dans l'unité de foi, à vivre d'un même esprit, à se mettre en garde contre les semeurs de discordes.

Ici, l'éminent contérencier fait passer sous les yeux de son auditoire, avec les premiers Conciles, réunis pour défendre contre l'hérésie l'unité de la foi, la longue suite des Pères et des anciens écrivains qui se sont accordés à soutenir la même doctrine. Que de comparaisons ingénieuses et frappantes employées par ces docteurs des premiers siècles pour faire comprendre aux fidèles le dogme fondamental de l'unité dans l'Eglise et son indispensable nécessité ?

Du reste, n'avons-nous pas l'enseignement de la raison elle-même ? Dieu est un ; la religion est une ; la vérité est une : comment pourrait-il y avoir plusieurs Eglises ? Comment peut-on supposer que Notre-Seigneur ait négligé d'assurer à son œuvre cette unité que les fondateurs d'empires cherchent par tant de moyens et au prix de tant de sacrifices à mettre à la base de leurs institutions ?

Or, si nous regardons maintenant autour de nous, où trouvons-nous l'unité de doctrine religieuse et de gouvernement ecclésiastique ? Est-ce dans le protestantisme ? Mais ce nom même est une négation de l'autorité légitime et du principe d'unité. Est-ce dans le schisme ? Mais le schisme signifie séparation et division. — Les sectes protestantes, comme les églises schismatiques, n'ont l'unité ni en droit ni en fait : pas en droit,

parce qu'elles se sont violemment séparées du centre de l'Eglise établie par Jésus-Christ, et qu'elles manquent d'une autorité souveraine qui puisse leur imposer un seul symbole et une seule direction ; pas en fait, puisqu'on les voit fractionnées, émiettées, désagrégées, suivant les caprices de la raison individuelle et les variations infinies du libre examen. Qui pourrait compter toutes les sectes avec leurs divisions et subdivisions ?

Seule l'Eglise catholique peut revendiquer l'unité de la foi et du gouvernement. — Le principe de cette unité, c'est Pierre qui vit perpétuellement dans ses successeurs ; c'est cette autorité suprême, infaillible, indéfectible sur laquelle l'édifice religieux repose comme sur un inébranlable fondement. L'histoire est là pour témoigner que dans tous les pays et dans tous les siècles l'Eglise romaine est demeurée une, enseignant partout les mêmes dogmes, exerçant partout les mêmes pouvoirs, émanés du centre de la catholicité.

L'orateur a développé admirablement cette pensée, en appuyant sa thèse sur l'histoire de l'Eglise au Canada. Puis, il a clos cette magnifique conférence en demandant à tous les catholiques canadiens de demeurer fermement unis dans une même foi et une même action, en paroles et en œuvres, en théorie et en pratique.

Bénédition de cloches

Les RR. Pères Rédemptoristes de Saint-Patrice de Québec, toujours soucieux de faire plaisir à leurs ouailles et de favoriser leurs intérêts spirituels, viennent de faire l'acquisition de quatre magnifiques cloches.

Ce carillon, sorti des ateliers Buckeye, de Cincinnati, Ohio, a été béni dimanche dernier, à 3 heures de l'après-midi, au milieu d'un concours très considérable de fidèles. — C'est Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui a présidé à la bénédiction, assisté comme diacre du R. P. Allard, C. SS. R., recteur et curé de Sainte-Anne de Beaupré, et comme sous-diacre, du R. Mr A.-E. Maguire, curé de Sillery. Mr l'abbé Garneau, Secrétaire de l'Archevêché, remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

Le sermon a été donné par le R. P. Delargy, de l'Eglise de Saint-Patrice. Le prédicateur fit voir en termes éloquentes la mission que les cloches remplissent dans le culte catholique, et en terminant, il remercia chaleureusement les parrains et

les marraines, au nombre de 40, choisis parmi les premières familles de la société irlandaise de Québec, de ce qu'ils avaient répondu avec tant d'empressement et de générosité à l'appel de leur pasteur.

Le programme musical a été exécuté par le chœur de l'orgue sous la présidence de Mr Jos. Vézina, organiste.

Les cloches pèsent en tout 5,056 livres. Elles ont reçu les noms suivants, dans l'ordre de leur grosseur : S. Patrice, Immaculée Conception, S. Alphonse et S. Joseph.

Le synode des évêques de l'Amérique du Sud

Il est probable que le Synode romain des évêques de l'Amérique du Sud aura lieu au commencement de l'été.

Ces évêques, dans leurs contrées respectives, avaient déjà tenu, l'année dernière, des réunions préparatoires, en se conformant au programme que le Saint-Siège leur avait tracé, pour trouver les meilleurs moyens d'appliquer régulièrement, dans leurs diocèses, les décrets du concile de Trente. En même temps, voulant parfaire leur œuvre, ils décidèrent de tenir à Rome, avec l'agrément du Saint Père, le Synode général où ils pourront compléter la première série de leurs décisions et en soumettre le résultat définitif à la sanction pontificale. A cet effet, et vu l'impossibilité de se rendre tous à la fois au Synode romain, ils désignèrent, pour s'y faire représenter, un certain nombre d'entre eux dans chaque contrée, soit un total d'environ quarante.

Le collègue Pie Latin-Américain-du-Sud, aux *Prati di Castello*, donnera l'hospitalité à plusieurs de ces évêques, notamment à ceux qui viendront du Brésil, de l'Equateur, de la Colombie et de la République Argentine. Les autres seront logés près du Vatican, ce qui facilitera leurs réunions synodales, car celles-ci auront probablement lieu dans une des salles du palais apostolique et seront présidées par un légat pontifical.

Le jeune clergé belge

Nous reproduisons les passages suivants d'une correspondance adressée à la *Vérité* de Paris, sur la situation en Belgique.

“ La démocratie chrétienne belge n'est à son œuvre de

désorganisation politique et sociale que depuis sept années, et on peut juger de son action néfaste à l'ampleur des ruines morales qu'elle a produites au sein du parti catholique. Un brave ouvrier du Hainault disait récemment ce mot qui exprime la situation : " A part la soutane, la démocratie, c'est le socialisme. " Il voulait dire en son naturaliste langage qu'à part l'idée religieuse, les idées démocratiques ne différaient guère des doctrines sociales.

" Ce langage attestait aussi que presque partout en Belgique, la démocratie est dirigée par des ecclésiastiques plus zélés que prudents, pour la plupart, mais bien passionnés et parfois bien violents. Sous des impulsions qu'il ne faut pas rechercher encore beaucoup de jeunes prêtres, sous prétexte d'aller au peuple, sont allés aux idées sociales les plus fausses et, pour flatter le peuple, ont suivi des parallèles aux routes socialistes.

" Plusieurs séminaires étaient de véritables foyers d'agitation où, sous l'apparence et l'illusion du dévouement aux masses, s'échauffaient l'envie et la jalousie si facilement écloses dans notre nature déchuë. Il y a deux ans, le très clairvoyant évêque de Tournay, alors président du séminaire de cette ville, dut recourir aux mesures extrêmes pour préserver le futur clergé du Hainault de la fièvre démocratique. Aujourd'hui, évêque d'un vaste diocèse, il recueille, dans l'union presque rétablie, les fruits de sa prévoyance. Un évêque allemand, bien placé pour connaître tout ce qui se passe en Belgique et qui l'étudie, s'effrayait naguère des transformations qu'il remarquait et parlait de l'intoxication démocratique dont il voyait les effets morbides dans une partie de notre jeune clergé. Il n'y a que les diocèses de Bruges, de Tournay et de Namur qui soient complètement exempts de ces dangereuses tendances. "

Le mal que l'on dit régner au sein du jeune clergé belge est malheureusement trop réel. Les paroles de l'évêque de Bruges, citées dans notre dernier numéro, sans compter d'autres renseignements que nous possédons, ne permettent pas d'en douter.

Mgr Neumann, évêque de Philadelphie

M. l'abbé Charles Maignen, dans un article sur Mgr Neumann, évêque de Philadelphie, dont la cause de béatification est sou-

mise à la Sacrée-Congrégation des Rites, déclare que la supplique pour demander au Saint-Siège l'introduction de cette cause, a été signée par tous les évêques des Etats-Unis, un seul excepté : Mgr Ireland.

L'instruction et la criminalité

La criminalité, dans un pays quelconque, est-elle généralement proportionnelle au degré de l'instruction publique ? Avant de donner une réponse à cette question, il importe de faire plusieurs distinctions.

D'abord, il y a la criminalité publique et la criminalité occulte. La thèse de ceux qui prétendent que la criminalité est en proportion du degré d'instruction des populations serait encore moins fondée si la criminalité occulte était mise en ligne de compte.

En second lieu, il y a l'instruction purement profane et l'instruction religieuse.

Quant à l'influence bienfaisante de l'instruction purement profane, sur la criminalité publique et occulte, elle est, en somme, presque égale à zéro.

Mais si elle ne diminue pas le crime, elle permet de lui donner un certain vernis. Il est plus raffiné chez ceux qui ont de l'instruction, plus brutal et grossier chez ceux qui n'en ont pas. Sous ce rapport, c'est son seul résultat pratique.

Que l'instruction religieuse facilite l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu, envers le prochain et envers nous-mêmes, fasse mieux comprendre la laideur du vice, et par suite, diminue le chiffre de la criminalité, le fait est incontestable.

Mais que l'instruction, même religieuse, suffise pour neutraliser les effets du péché originel, qui sont la source première et principale de la criminalité, ce serait une erreur de l'affirmer.

Tout enfant qui possède bien son catéchisme, n'ignore pas que, pour faire le bien et éviter le mal, à part l'instruction religieuse, il faut, de plus, la prière, la vigilance, la fuite des occasions et la fréquentation des sacrements. On peut connaître parfaitement ses devoirs et ne pas les remplir. C'est cette contradiction qu'un poète païen voulait signaler, lorsqu'il disait : " Video meliora, deterioraque sequor."

Monument du cardinal Lavigerie

Sur la façade de l'église on lit l'inscription :

KAROLO. LAVIGERIE. V. E. PRESB. CARD. S. R. E.
 ARCHIEP. CARTHAG. PRIMATI. AFRICÆ
 OB. SINGULARIA. ERGA. NOMEN. CATHOLICUM
 ET. GENUS. HUMANUM. MERITA
 GALLORUM. NATIO
 TANTO. CIVE. ET. DECORE. ORBATA.
 MERENS. JUSTA. PERSOLVIT (1).

Sur le sarcophage de marbre qui porte la statue du cardinal à demi étendu, on a gravé cette dédicace composée par Mgr Robert, évêque de Marseille, un africain lui aussi, ami et admirateur du grand homme :

CAROLO. MARTIALI. S. R. E. CARDINALI. LAVIGERIE
 ARCH. CARTHAGIN. ET. ALGERIEN. AFRICÆ. PRIMATI
 QUEM. EX. ORACULO. LEONIS. XIII. PONT. MAX.
 SINGULARIA. IN. AFRICAM. MERITA. SIC. COMMENDANT
 UT. CUM. VIRIS. DE. CATHOLICO. NOMINE. URBANOQUE. CULTU
 SUMME. MERITIS. COMPARANDUS. ESSE. VIDEATUR
 BARTHOLOMÆUS. CLEMENS. COMBES. FILIUS. ET. SUCCESSOR
 HOC. MONUMENTUM. FACIENDUM. PIE. CURAVIT (2).

En Afrique on comprend qu'une inscription latine doit avoir la préférence sur un monument.

M. FELIX FAURE

M. Félix Faure était né le 31 janvier 1841, à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 71, où son père, Jean-Marie Faure, exerçait la profession de fabricant de fauteuils; son père s'étant établi ensuite à Beauvais, le jeune Félix commença ses études chez les Frères de cette ville, et les continua au lycée.

1. A l'homme éminent, Charles Lavigerie, Cardinal-Prêtre de la Sainte Eglise romaine, Archevêque de Carthage, Primat d'Afrique; pour ses mérites incomparables à l'égard du nom catholique et du genre humain, la Nation française en deuil d'un si grand citoyen et d'une si grande gloire, paye un juste tribut de regrets.

2. Au cardinal de la sainte Eglise romaine, Charles-Martial Lavigerie, archevêque de Carthage et d'Alger, Primat d'Afrique qui, par les rares services qu'il a rendus à l'Afrique, et, selon la déclaration solennelle du souverain Pontife Léon XIII, placé son nom parmi ceux des hommes qui ont le plus mérité de l'Eglise catholique et de la civilisation, Barthélemy-Clément Combes, son fils en Dieu et successeur, a pieusement fait élever ce monument.

Le jeune Faure fut ensuite dirigé vers l'industrie. Il entra dans une tannerie à Amboise, chez M. Dumée, où il se fit aimer de tous, ouvriers et patron. C'est là qu'il épousa Mlle Belluot, nièce de M. Guinot, maire d'Amboise et ensuite sénateur.

Plus tard, il établit une maison de commerce au Havre, où il se lança dans le mouvement des œuvres et dans la politique.

En 1870, la guerre le trouva adjoint au maire du Havre : il fut nommé chef de bataillon des mobiles havrais ; le 31 mai 1871, l'amiral Mouchez le faisait décorer de la Légion d'honneur.

En 1881 la 3^e circonscription du Havre l'élisait député par 5876 voix. Il fut réélu avec des majorités plus fortes en 1885 et 1893.

Il avait été nommé sous-secrétaire d'Etat dans le cabinet Ferry, du 14 novembre 1881 au 30 juin 1882. Il fut ministre de la Marine dans le ministère Dupuy 1894-1895. Le 15 janvier, M. Casimir Périer donnait brusquement sa démission : le surlendemain, 17 janvier, le Congrès, réuni à Versailles, portait à la Présidence de la République M. F. Faure par 430 voix contre 361 à M. Brisson, après deux tours de scrutin.

Au premier tour, M. Brisson, candidat des sectaires, avait obtenu 338 voix, M. F. Faure 244, M. Waldeck-Rousseau 184, M. Cavaignac 6, M. Dupuy 4, M. Méline 4.

M. Félix Faure, on peut le dire, occupa dignement ses hautes fonctions durant une période particulièrement difficile, pendant laquelle il fallut liquider l'affaire du Panama, et l'on vit surgir l'affaire Dreyfus.

Il sut se montrer aimable et conciliant.

Les sectaires essayèrent de l'accaparer : ils y comptèrent d'autant plus que M. F. Faure, comme tous les hommes de gauche qui sont entrés dans la carrière politique pendant les trente dernières années, avait cru devoir se faire recevoir franc-maçon pour arriver plus facilement aux honneurs.

Toutefois, M. Félix Faure n'avait rien du sectaire ; il était plutôt porté vers les catholiques, ainsi qu'il le déclara plusieurs fois à son ami, M. Bellest, collaborateur de la *Croix du Havre*.

Sa femme et sa fille, Mlle Lucie Faure, bonnes chrétiennes, exerçaient une heureuse influence sur lui.

C'est avec peine que les catholiques voient le chef d'un Etat catholique comme la France, s'abstenir comme systématiquement et par politique, de toute cérémonie religieuse officielle.

M. Félix Faure n'osa pas souvent rompre avec cette tradition ; pourtant il l'osa : d'abord pour le service funèbre des victimes du Bazar de la Charité ; ensuite pendant son voyage en Russie, à l'inauguration de l'hôpital catholique.

A son retour, il tint à le faire publier dans la *Croix* par l'intermédiaire de son ami M. Bellest.

Certes, nul ne contribua plus que lui à l'alliance franco-russe. Mais revenons à l'homme privé.

Avant sa présidence, M. Félix Faure pouvait être considéré comme un catholique pratiquant : il allait régulièrement à la messe à la Madeleine, sa paroisse. Pendant sa présidence, il fit souvent dire la messe au Palais de l'Elysée.

Son entourage à l'Elysée, jusqu'aux domestiques, étaient très bons chrétiens, et c'est grâce à cela que le Président a pu recevoir une suprême absolution. Il est mort en récitant le " Notre Père," sur ces paroles : *Pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons à tous ceux qui nous ont offensés.*

Dieu entendra cette parole, et tous les catholiques français auront une prière fervente pour l'âme de cet homme de bien qui présida dignement aux destinées de la France.

Rome

Léon XIII vient de donner sur sa cassette une somme de 400,000 livres italiennes, destinée à doter à perpétuité le collège qu'il a fondé à l'usage des ministres protestants qui se sont convertis au catholicisme et désirent entrer dans le sacerdoce.

Cet argent a été envoyé en Angleterre afin de le mettre à l'abri des convoitises du gouvernement italien. Les fonds seront administrés par l'archevêque de Westminster dans l'intérêt du nouveau collège, auquel, par une heureuse idée, on a donné le nom de Saint-Bède.

Mais le Pape a fait plus que de doter le collège Saint-Bède, il a entrepris de l'installer à ses frais dans un corps de bâtiment dépendant de l'édifice qui était connu autrefois sous le nom de *Collegio Pio*. Trente élèves y seront commodément logés, ceux-ci seront divisés en deux catégories : les ministres protestants convertis qui se destineront au sacerdoce catholique et ceux qui, étant déjà prêtres, désireront pousser plus avant leurs études ecclésiastiques dans la capitale de la catholicité.

La lettre de Léon XIII au cardinal Gibbons, sur l'*Américanisme*, prouve que celui-ci n'était pas un mythe, une quantité négligeable, un simple brouillard qui devait se dissiper tout seul avant d'égarer personne. Nous publierons cette Lettre prochainement.

Les Congrégations de France

Le R. P. Le Doré, supérieur général des Eudistes, vient de publier une nouvelle déclaration affirmant que des Congrégations continuent de garder l'attitude passive qu'elles ont adoptée au début.

Agir autrement, dit-il, "serait nous déshonorer : encourager les sectes et assurer notre perte ; produire un scandale et une cause de profond découragement dans le camp catholique. Tous ces résultats fâcheux qui s'ensuivraient, si un désistement avait lieu, sont démontrés jusqu'à l'évidence."

Le R. P. Le Doré conclut ainsi : " Nous ne pouvons ni accepter tant de honte, ni assumer de si terribles responsabilités ; mieux vaut nous abandonner à la Providence divine, et remplir jusqu'au bout notre devoir en demeurant fermes et inébranlables dans l'attitude que nous avons choisie."

Les poltrons doivent avoir la chair de poule en entendant ce fier langage.

Lettre de Mgr Ireland

L'*Osservatore romano* a publié une lettre adressée au Pape par Monseigneur Ireland, archevêque de Saint-Paul, au sujet du bref de Sa Sainteté à son Em. le Cardinal Gibbons, sur l'"Américanisme."

L'archevêque remercie le Souverain Pontife de la nouvelle preuve d'estime et d'amour qu'il vient de donner aux catholiques américains.

Maintenant que le Saint-Siège a répandu de la lumière sur la question, tous les malentendus disparaîtront, car nous sommes en mesure d'établir maintenant la faute que de quelques-uns entendent cacher sous le nom d'américanisme, et définir le véritable américanisme tel que les américains l'entendent.

Monseigneur Ireland continue :

" Les distinctions et explications données par le bref aposto-

lique sont tellement claires et précises que le péril, qui n'était pas prévu par tout le monde en Amérique, mais que je croyais à craindre, ne peut plus se présenter.

“ En présence des controverses et des confusions d'idées extraordinaires soulevées en France, surtout par la “ Vie du P. Hecker, ” il était nécessaire que le Saint Père élevât la voix pour éclairer et tranquilliser les esprits.

“ Avec toute l'énergie de mon âme, je répudie toutes les opinions répudiées et condamnées dans le bref apostolique, ces opinions fausses et dangereuses auxquelles, comme Sa Sainteté le dit, certaines individualités donnent le nom d'américanisme.”

Cette adhésion fait honneur à l'archevêque de Saint-Paul, et produira un excellent effet.

Recette des Œuvres du diocèse de Québec pour 1898.

Denier de Saint-Pierre.....	\$ 2. 256. 28
Sourds-Muets.....	891. 68
Ecole du Nord-Ouest.....	876. 12
Colonisation.....	4. 251. 93
Nègres de l'Afrique.....	1. 189. 67
Sainte-Enfance.....	1. 218. 25
Lieux Saints.....	1. 133. 07
Propagatione de la Foi.....	5. 832. 57

Total \$ 17. 649. 57

L'instruction obligatoire

Le projet de loi du député de Shefford, décrétant la fréquentation de l'école sous peine d'amende, a été rejeté par le vote suivant.

Pour le renvoi : MM. Marchand, Robidoux, Shehyn, Déchène, Turgeon, Duffy, Guérin, Gouin, Watts, Tessier, (Rim.), Laliberté Major, Champagne, Chênevert, Roy, Garneau, Béliand, Décarie, Chaurest, Talbot, Hunt, Doris, Caron, (Matane), Clapperton, Cardin, (Maskinongé), Allard, Blanchard, Lacombe, Cardin, Bissonnette, Girard, Flynn, Pelletier, Nantel, LeBlanc, Hackett, Carbray, Normand, Marion, Duplessis, Tellier, McDonald, Paneton, D'Auteuil, Bédard, Duffy, Ball, Bouffard, Grenier.

Contre : — MM. Langelier, Stephens, Rainville, Smith, Des-saulles, Gosselin, Delaney, Bickerdike, Weir, Cotton, Lalonde Bourbonnais, DeGrosbois, Lislois, Atwater.

Cette proposition, que rien ne justifie, est injurieuse pour la province de Québec, et permettra à ses ennemis de continuer à le calomnier avec un semblant de raison.

Le débat qu'elle a provoqué a démontré que plusieurs députés seraient plus dans l'ordre en travaillant à acquérir la compétence qui leur manque pour bien remplir leurs fonctions.

Nécrologie

Monsieur l'abbé George Stanislas Derome, ancien curé, décédé le 11 du courant à Saint-Damase, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

Archevêché de Québec, 13 mars 1899.

B.-Ph. Garneau, *ptre*, Secrétaire.

Changements ecclésiastiques

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés :

Le Révérend Mr J.-A. Rainville, curé de Saint-Jean, I. O. ;

“ “ “ A. Gouin, “ de Saint-Vallier ;

“ “ “ Pierre Ouellet, “ de Standon ;

“ “ “ Ls Dion, “ du Lac Noir.

Calendrier

19	DIM.	*vi	De la Passion. <i>Aep.</i> et Int. sans <i>Gloria Patri</i> . <i>Kyr.</i> du Carême [I Vêp. du suiv., mém. du dim.]
20	Lundi	b	S. Joseph, confesseur. 1 cl., Patron de l'Eglise Catholique (hier).
21	Mardi	b	S. Benoît, abbé, <i>dl. maj.</i>
22	Mercr.	b	S. Gabriel Archange, <i>dbl. maj.</i> (20).
23	Jeudi	b	S. Thurite, évêque et confesseur.
24	Vend.	b	Notre-Dame de Pitié, <i>dbl. maj.</i>
25	Samd.	b	Annociation, 1 cl. (Solennité remise au II dim. après Pâques).

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu chez les Frères de Québec, le 19 ; à St-Pierre I. O., le 21 ; à St-Cyrille, le 23 ; au couvent de St-Damien, le 25.